

L'ESSENTIEL



**12^e PROGRAMME
D'INTERVENTION
2025-2030**
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse

Sauver l'eau, la vie.

Inondations, pluies torrentielles, sécheresses... Dans nos bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, ces dernières années, l'eau a été le marqueur d'épisodes climatiques extrêmes et nous rappelle l'urgence à agir. Dans son omniprésence ou son absence, elle nous révèle sa puissance mais aussi sa fragilité.

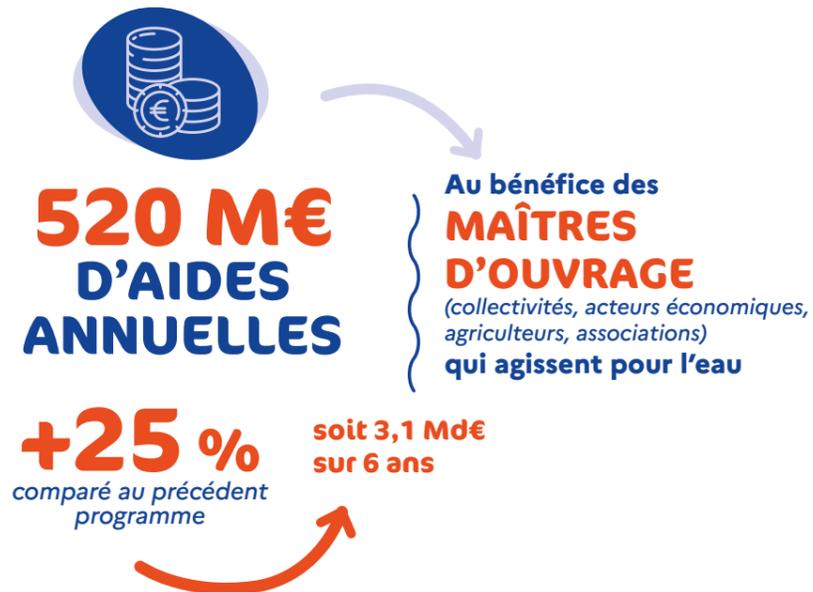
Pour elle, tout au long de ses 60 ans d'existence, l'agence de l'eau a expérimenté, dialogué, œuvré dans les territoires, battu la campagne, accompagné des milliers de porteurs de projets. Elle maîtrise son sujet, connaît ses limites, la complexité de sa gestion et l'ampleur du challenge posé avec prégnance par ce bien commun.

L'enjeu, entre les lignes de ceux explicitement écrits dans son 12^e programme stratégique d'intervention 2025-2030 – améliorer la qualité de l'eau, résister aux attaques du changement climatique, sauvegarder la biodiversité et assurer la solidarité entre les territoires – est d'embarquer plus directement encore l' élu local, l'entrepreneuse, l'agriculteur, le collégien, la lycéenne, les citoyens... Pour faire de l'eau l'affaire de tous !

Fruit de l'expertise des 330 collaborateurs, écrit en concertation avec les acteurs locaux, validé par les membres des deux comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse et adopté par le Conseil d'administration, le 12^e programme de l'agence de l'eau est la convergence de besoins et de moyens, la somme de rencontres et d'attentes, l'expression d'un dessein commun au travers des actions qui bénéficieront à chaque territoire, des hauts de Besançon aux contreforts des Pyrénées et jusqu'à la pointe de la Corse.

Assis sur une culture du « faire ensemble » originelle, ce nouveau programme bénéficie de ressources financières en forte croissance. Porté par la conscience politique et citoyenne d'une urgence à agir plus vite et plus fort, il capitalise sur les réussites et dresse une culture du projet. Tout au long de ses six années d'existence, il est voué à rendre possible ce qui nous anime : **sauver l'eau.**

Nicolas Murlon
directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



5 axes d'intervention dans les territoires

- Organiser la **sobriété des usages** pour tous les acteurs
- Favoriser les **dynamiques naturelles des milieux** et reconquérir la **biodiversité**
- Améliorer la **qualité des eaux** des milieux
- Gérer durablement la ressource** et l'alimentation en **eau potable**
- Préserver et restaurer les **capacités des sols à infiltrer**, stocker l'eau et recharger les aquifères

4 enjeux sur lesquels agir en priorité

- L'atteinte du **bon état des milieux**
- L'adaptation des territoires au **changement climatique**
- La reconquête de la **biodiversité**
- La **solidarité** entre les territoires

Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs

Dans un contexte de tension croissante sur la ressource en eau sous l'effet du changement climatique, l'agence de l'eau accompagne la réduction des prélèvements et l'engagement partout et pour tous de pratiques ou usages plus sobres en eau, en application de l'objectif national de sobriété du Plan eau, visant une réduction des prélèvements de 10 % d'ici 2030.

COLLECTIVITÉS
 ACTEURS DU MONDE AGRICOLE
 AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES

289 M€
 D'AIDES
 sur 6 ans

NOUVEAU

Economiser l'eau pour réduire les prélèvements dans les milieux pour tous les usages et sur l'ensemble des territoires



Collectivités : rénovation des réseaux, sensibilisation des ménages...

Taux : 50 %
 Jusqu'à **70 %** pour la réduction des fuites en zonage solidarité



Agriculteurs : optimisation de l'irrigation, changements de pratiques...

Taux : 50 %
 Jusqu'à **70 %** dans les territoires prioritaires ou pour le changement de pratiques



Autres acteurs économiques : process hydroéconomiques, recyclage...

Taux : 40 %
 pour les grandes entreprises, **50 %** moyennes et **60 %** petites

Organiser et gérer le partage de l'eau entre les usages

Émergence ou révision des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), afin que le partage de l'eau et l'anticipation des effets du changement climatique s'organisent dans le dialogue territorial et à une échelle cohérente d'un point de vue hydrographique ou hydrogéologique.

Mobiliser des ressources de substitution

dans le cadre d'un PTGE, sur les territoires prioritaires, en complément des actions d'économies d'eau.

Renforcer la connaissance des pressions de prélèvement sur les milieux naturels



10 à 60 %

C'est l'estimation de la baisse des débits d'étiage des cours d'eau d'ici 2050 (-40 % sur l'Isère, -30 % sur l'Ardèche ou la Durance).

Source : Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône-Méditerranée 2023.

Sauver l'eau, ils le font !

La blanchisserie Lingenet a installé, sur son site de Valentigney (Doubs), un système de traitement et de réutilisation des rejets issus des process afin de faire face aux restrictions estivales de consommation. Utilisée pour le lavage et l'essorage des vêtements professionnels, l'eau est traitée par coagulation puis ozonation avant d'être réinjectée dans le circuit.

Long de 57 kilomètres, le canal de Manosque dessert en eau 2 000 hectares de parcelles, situées entre Châteaux-Arnoux-Saint-Auban et Corbières, dans les Alpes-de-Haute-Provence, appartenant à 4 700 agriculteurs, particuliers, collectivités et entreprises. Depuis une vingtaine d'années, l'Association syndicale du Canal de Manosque modernise sa desserte en eau pour offrir aux agriculteurs un service de meilleure qualité, plus économe en prélèvement. Les réseaux gravitaires ont été remplacés par des systèmes sous pression ou de goutte-à-goutte afin d'arriver à terme à 5,9 millions de m³ d'économie, ce qui restaurera l'équilibre de la rivière Largon et développera la biodiversité.

Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité

Pour assurer l'atteinte du bon état écologique des eaux et limiter l'érosion de la biodiversité sous l'effet conjoint des dégradations induites par les activités humaines et du changement climatique, l'agence de l'eau soutient les actions qui visent à restaurer ou préserver le bon fonctionnement de tous les milieux aquatiques, superficiels ou souterrains, humides et littoraux.

L'opportunité des actions aidées par l'agence de l'eau est appréciée sur la base d'un diagnostic préalable à une échelle hydrographique cohérente, en priorité celle du bassin versant.

NOUVEAU

Restaurer les milieux aquatiques et humides dégradés

Sur tous les territoires, études et travaux qui visent à supprimer ou réduire les pressions sur la morphologie, la continuité ou l'hydrologie des milieux aquatiques, continentaux et marins, et des zones humides dégradées, afin de restaurer les dynamiques naturelles ou retrouver une fonction écologique perdue.



NOUVEAU

Préserver les milieux aquatiques et humides en bon état

Pour les masses d'eau en bon état ou en très bon état écologique, sans pression significative identifiée, ou les milieux aquatiques et humides avec un bon fonctionnement, actions pour éviter leur dégradation (maîtrise foncière, mise en défens).



COLLECTIVITÉS
AUTRES ACTEURS



603 M€
D'AIDES

sur 6 ans

Jusqu'à 80 %

d'aides pour les actions les plus ambitieuses de restauration et de préservation des milieux

Reconquérir la biodiversité dans une approche intégrée des milieux aquatiques et terrestres

En complément des milieux aquatiques, interventions en milieux secs relevant de la trame turquoise, afin de restaurer les habitats et axes de circulation de l'ensemble des espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides.

Soutenir des stratégies d'action territoriales

Pour définir les priorités et les stratégies d'actions, réalisation de démarches et d'études intégrées.



18 %

des espèces ont déjà disparu en France et 14 % des mammifères, 23 % des amphibiens, 32 % des oiseaux nicheurs et 22 % des poissons d'eau douce sont menacés de disparition.

Source : UICN

2/3

des zones humides françaises ont été détruites en 1 siècle. Cela représente 3 fois la superficie de la Corse.

Source : OFB

Sauver l'eau, ils le font !



Engagée en 2023 par la fédération départementale des chasseurs du Jura, la restauration du lac et du marais de Chambly sur un périmètre de plus de soixante hectares vise à restaurer des zones humides dans le but de favoriser le retour d'une riche biodiversité locale et de retrouver des capacités de stockage de l'eau dans des milieux naturels. Ce chantier ambitieux montre ses effets sur la nature et la biodiversité. Le site a retrouvé sa fonctionnalité hydrologique avant la fin des travaux. C'est un bel exemple de solution fondée sur la nature, dans un contexte de changement climatique.



Les travaux en bref :

- > La rivière Le Hérisson reméandrée sur 1,6 km
- > 12 kilomètres de fossés comblés
- > 38 hectares de végétation broyés
- > Recharge sédimentaire : 650 m³ / Comblement du lit : 9 000 m³ / Réhausse du niveau du lac : 60 cm

Améliorer la qualité des eaux des milieux

Pour améliorer la qualité des eaux des milieux, l'agence de l'eau accompagne la réduction des pollutions, qu'elles soient issues des systèmes d'assainissement collectifs, du tissu industriel ou des activités agricoles. Il s'agit en priorité de réduire les émissions de pollutions à la source.



1 023 M€ D'AIDES
sur 6 ans
Jusqu'à 50 % d'aides
70 % en zonage solidarité

Pour cela, l'agence accompagne en priorité les actions identifiées dans les SDAGE pour restaurer le bon état des milieux. Elle vise également à soutenir des projets de territoires portant une dynamique de concertation et de co-construction ou des projets collectifs sectoriels.

🚰 Réduire les pollutions domestiques

➤ Gérer durablement les services d'assainissement

Actions pour une gestion plus efficace des services (études, schémas, outils de pilotage...).

➤ Réduire l'impact des systèmes d'assainissement sur le milieu

Création et réhabilitation de stations de traitement des eaux usées, amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement, gestion des eaux pluviales, en agissant en priorité sur les masses d'eau faisant l'objet d'une mesure « assainissement » dans les programmes de mesures des SDAGE.

➤ Aider les collectivités rurales à investir au bon niveau

Accompagnement au rattrapage structurel des territoires ruraux les plus défavorisés, situés dans le zonage de solidarité du programme, permettant une mise à niveau des infrastructures d'assainissement.

➤ **NOUVEAU** Favoriser une gestion globale des systèmes d'assainissement et des eaux pluviales

Dans le cadre des **contrats Eau et Climat** (lire page 17), démarches territoriales globales d'amélioration du fonctionnement des systèmes d'assainissement et de gestion intégrée des eaux pluviales, portées par des EPCI à fiscalité propre et autres groupements intercommunaux compétents.

➤ Aider les collectivités à s'adapter aux enjeux émergents

Accompagnement des projets R&D et mise en place de solutions innovantes sobres en eau et en énergie dans les stations de traitement des eaux usées, notamment la réutilisation des eaux usées traitées.

NOUVEAU Faire émerger et mettre en œuvre des démarches territoriales de réduction des substances dangereuses

Dans le cadre d'un contrat avec un porteur de projet, démarches territoriales intégrant l'ensemble des usages pourvoyeurs de substances dangereuses (domestique, industriel, agricole), afin de les réduire.



Améliorer la qualité des eaux des milieux

**INDUSTRIELS
ET AUTRES ACTEURS
ÉCONOMIQUES**

**105 M€
D'AIDES**
sur 6 ans
de **40 % à 70 %**
d'aides
(en fonction du projet et
de la taille de l'entreprise)

**ACTEURS DU
MONDE AGRICOLE**

**201 M€
D'AIDES**
sur 6 ans
Jusqu'à **70 %**
d'aides

🔹 Réduire les pollutions de nature industrielle

➤ **Accompagner les projets de réduction des émissions les plus significatives**

Réduction des émissions de micropolluants et de macropolluants les plus significatives.

➤ **Accompagner les opérations sectorielles de réduction des émissions dispersées de micropolluants**

Dans le cadre d'appels à projets, opérations collectives sectorielles visant à réduire des rejets toxiques dispersés, au sein d'une branche ou filière professionnelle. Ces actions peuvent être combinées à des économies d'eau.

➤ **Accompagner la recherche et le développement en faveur de la réduction des micropolluants**

Projets de R&D des industriels permettant d'améliorer la connaissance des pollutions et de les réduire (développement de technologies propres ou de traitement...).

🔹 Réduire les pollutions agricoles

NOUVEAU

➤ **Accompagner sur l'ensemble du territoire les changements de pratiques agricoles permettant de réduire l'usage, l'impact et le transfert des intrants (pesticides ou apports azotés).**

- Soutien à l'agriculture biologique
- Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)
- Investissements agro-environnementaux
- Mise aux normes nitrates



Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable

La ressource en eau brute peut être dégradée par des pollutions historiques ou nouvelles. C'est aussi une ressource en tension sous l'effet du changement climatique, qui peut manquer à certains moments.

Pour faire face aux enjeux de rareté et de dégradation des ressources disponibles pour l'alimentation en eau potable, l'agence soutient des politiques de gestion durable des ressources, des infrastructures de distribution ainsi que des usages, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Elle contribue également à l'enjeu de santé publique en visant à retrouver une eau de qualité pour les usagers.

➤ Gérer durablement les services d'eau potable

Actions pour une gestion plus efficace des services (études, schémas, outils de pilotage...)

➤ Aider les collectivités rurales à investir au bon niveau

Accompagnement au rattrapage structurel des territoires ruraux les plus défavorisés, situés dans le zonage de solidarité du programme, permettant une mise à niveau des infrastructures d'exploitation du service d'eau potable.



Le saviez-vous ?

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS) représentent près de 4 000 composés chimiques synthétiques utilisés dans de nombreux secteurs industriels et peuvent se retrouver, étant donné leurs natures (hydrofuges, lipophobes...), dans les ressources en eau brute pour la production d'eau potable.



Sauver l'eau, ils le font !

Impacté par des problèmes d'approvisionnement depuis les deux forages communaux, le village gardois de Saint-Marcel-de-Careiret est alimenté par le forage de Bousquet, situé sur la commune voisine de Verfeuil. L'Agglomération du Gard rhodanien a raccordé le village de 860 habitants à cette installation construite depuis une dizaine d'années, sans jamais être utilisée, par la pose de 6,4 kilomètres de canalisation et la création d'une unité de traitement avec une unité d'ultrafiltration.



COLLECTIVITÉS



673 M€
D'AIDES
sur 6 ans

50 % d'aides
et jusqu'à **70 %**
en zonage solidarité

NOUVEAU

➤ Favoriser une gestion globale de l'alimentation en eau potable

Dans le cadre des **contrats Eau et Climat** (*lire page 17*), démarches territoriales globales d'alimentation en eau potable, portées par des EPCI à fiscalité propre et autres groupements intercommunaux compétents (restauration de la qualité de l'eau brute, préservation des ressources stratégiques, réduction des fuites dans les réseaux et politique de sobriété de l'usage).

NOUVEAU

➤ Aider les collectivités à s'adapter aux enjeux émergents

- Pour les polluants émergents faisant l'objet de nouvelles normes, comme les PFAS, mise en place de solutions adaptées pour les services publics d'eau potable ayant reçu une notification de non-conformité ou une mise en demeure.
- Projets R&D portant sur les enjeux émergents des services publics d'eau potable ou visant à anticiper de nouvelles contraintes réglementaires.

Jusqu'à **70 % d'aides** pour

Restaurer et préserver une eau brute de qualité sur les captages prioritaires et ressources stratégiques

Sur le bassin Rhône-Méditerranée, mise en œuvre des plans d'action pérennes pour restaurer la qualité des eaux brutes atteintes par les pollutions agricoles à l'échelle des aires d'alimentation des captages prioritaires identifiés dans le SDAGE.

Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères

Avec le changement climatique, les sols s'assèchent et les pluies intenses deviennent plus fréquentes et plus fortes, augmentant leur érosion et les phénomènes d'inondation.

Il est essentiel de retenir l'eau dans les sols pour garder l'humidité nécessaire aux végétaux, en particulier les cultures ou les forêts, préserver les milieux humides, favoriser la recharge des aquifères et préserver la biodiversité des sols en favorisant la trame brune.

L'objectif de l'agence est d'agir sur les choix d'aménagements urbains ou de gestion agronomique pour que les sols assurent leurs fonctions pour la biodiversité, la réduction des transferts de pollutions diffuses, la contribution des pluies aux cours d'eau ou nappes et les risques d'inondation.

NOUVEAU

➤ Favoriser la réserve utile des sols par l'adaptation des cultures et la gestion du sol en agriculture

Expérimentation ou déploiement d'actions au sein des exploitations (couverts végétaux, haies, techniques d'ombrage par agroforesterie ou travail du sol adapté, drainage des sols...).

NOUVEAU

➤ Ralentir les ruissellements et infiltrer l'eau dans les sols par des aménagements paysagers adaptés en milieu rural

En milieu rural, démarches expérimentales sur des aménagements paysagers visant à infiltrer l'eau de pluie pour préserver l'humidité des sols et renforcer la recharge des aquifères.



COLLECTIVITÉS

ACTEURS DU MONDE AGRICOLE

AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Jusqu'à 70% D'AIDES



Jusqu'à 80% d'aides

➤ Préserver les zones humides

Maintien des sols et milieux favorables à la biodiversité, ralentissement des écoulements et stockage de l'eau dans les bassins versants.

➤ Accompagner la transition vers une ville perméable

Aménagements urbains et infrastructures paysagères favorisant le ralentissement des ruissellements et l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe, en veillant à ne pas dégrader la qualité des eaux souterraines.

Sauver l'eau, ils le font !



Concentrant des problèmes de ruissellement, d'érosion de terres agricoles fertiles, de déshydratation des sols et de débordements, le bassin versant du Bost se prépare à se transformer grâce à un projet qui vise à ralentir le cycle de l'eau par des aménagements paysagers et à permettre aux sols d'en absorber une partie. Ce projet mené par Valence Romans Agglo anticipe les aléas futurs en maximisant l'infiltration de l'eau dans des sols agricoles afin d'augmenter la résilience du territoire.

Actions d'accompagnement

**233 M€
D'AIDES**
sur 6 ans

- Soutenir des actions multithématiques d'adaptation au changement climatique
- Soutenir l'animation territoriale : gouvernance locale de l'eau, têtes de réseau, assistance technique en milieu rural
- Soutenir les démarches participatives, la concertation et la médiation
- Communiquer et sensibiliser aux enjeux de l'eau
- Améliorer la connaissance : études générales, suivi et surveillance environnementale
- Aider la reconstruction post-sinistre
- Soutenir les actions de coopération à l'international

Sauver l'eau, ils le font !



La Métropole de Lyon fait bouger les lignes et a invité les habitants à s'impliquer dans l'avenir de l'eau grâce à une démarche de sensibilisation et d'implication citoyenne dans les enjeux de l'eau, baptisée Eau Future. Cette opération a accompagné la reprise, en 2023, de la production et de la distribution de l'eau potable en régie publique par la Métropole de Lyon. Ce territoire a la chance de bénéficier d'une eau de qualité, grâce à la nappe alimentée par le Rhône. Mais les prévisions scientifiques estiment que le niveau du fleuve va baisser de 20 % en moyenne annuelle dans un avenir proche. En associant vision prospective et méthode participative, Eau Future a permis de faire de la pédagogie sur un enjeu de fond : comment vivre avec moins d'eau dans le futur ? Plus de 8000 habitants ont travaillé leur imaginaire lors de 75 animations organisées dans le but d'exprimer leur vision d'un monde où l'eau serait plus rare.

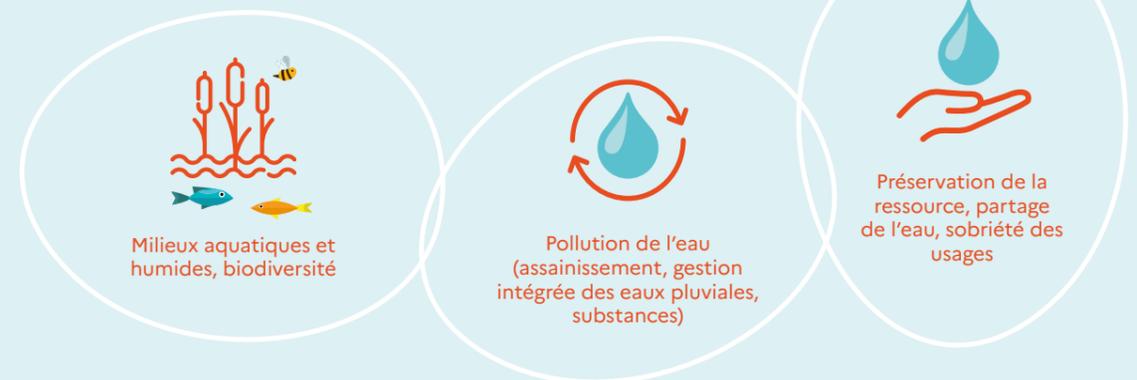
Les contrats Eau et Climat



À l'échelle d'un bassin versant ou d'un bassin de vie, ces nouveaux outils sont destinés à accompagner une stratégie de territoire pluriannuelle sur les enjeux de l'eau, des milieux aquatiques et de l'adaptation au changement climatique. À la signature, l'agence de l'eau s'engage au financement des actions qui seront réalisées par le bénéficiaire.

> Dispositif adaptable aux enjeux locaux

- Ouvert sur tous les territoires
- Un large panel d'aides
- 1 à 3 volets thématiques :



> Réponse globale aux priorités SDAGE et PBACC*

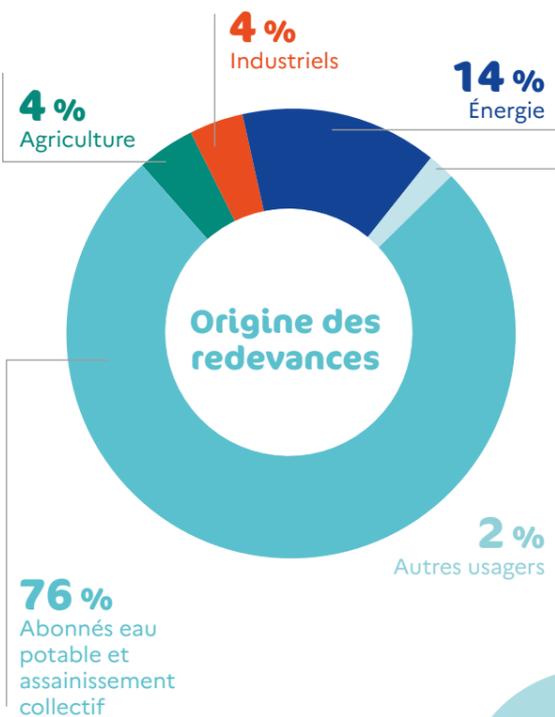
- Échelle bassin versant ou bassin de vie
- Programmation pluriannuelle d'actions

> Atouts pour le bénéficiaire

- Garantie de taux et de financement par l'agence
- Des aides spécifiques

* SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
PBACC : plan de bassin d'adaptation au changement climatique

Une redevance réinvestie dans les territoires



Depuis sa création il y a 60 ans, l'agence de l'eau applique le principe du

pollueur et préleveur d'eau = payeur

En effet, tous les usagers de l'eau paient un impôt calculé selon les volumes prélevés dans les milieux naturels, les consommations et les rejets de polluants.

Ces redevances constituent la principale source de revenus de l'agence de l'eau, utilisée à plus de 90 % pour les actions en faveur de l'eau...

L'eau paie l'eau !

LES REDEVANCES
perçues auprès de
tous les usagers

constituent



**Des redevances
aux aides :
une économie
circulaire**

LE BUDGET
du programme
d'intervention
de l'agence de l'eau

AIDES
aux usagers qui
investissent pour
préserver la
ressource en eau

redistribué en

Réforme des redevances, ce qui change à partir de 2025

Remplacement de 3 redevances

✗ Supprimées :

- redevance pollution domestique
- redevance modernisation des réseaux de collecte (MRC) payée par les ménages
- redevance MRC payée par les industriels

+ Créées :

- redevance sur la consommation d'eau potable
- redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
- redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Retrouvez toutes les informations sur la réforme des redevances sur www.eaurmc.fr

Élus, chefs d'entreprise,
acteurs du monde agricole,
responsables associatifs...



Vous avez un projet ? **PARLONS-EN !**

Le 12^e programme Sauvons l'eau, c'est :

- +** de MOYENS FINANCIERS
- +** de TERRITOIRES CONCERNÉS
- +** d'ENGAGEMENTS avec les contrats Eau et Climat
- +** de TYPES DE PROJET AIDÉS
- +** de SOUTIEN AUX INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

Siège agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

2-4 allée de Lodz 69363 LYON CEDEX 07
Tél. 04 72 71 26 00

Délégation de LYON

2-4 allée de Lodz 69363 LYON CEDEX 07
Tél. 04 72 76 19 00

Délégation de BESANÇON

Le Cadran - 34 rue de la Corvée 25000 BESANÇON
Tél. 04 26 22 31 00

Délégation de MARSEILLE

Immeuble CMCI - 2 rue Henri Barbusse CS90464
13207 MARSEILLE Cedex 01
Tél. 04 26 22 30 00

Délégation de MONTPELLIER

650 rue Henri Becquerel - Bâtiment 2
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 26 22 32 00

www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

 [@sauvonsleaufr](https://www.instagram.com/sauvonsleaufr)

 Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

